sées, et espère beaucoup d'une étude plus approfondie que M. Grimal a l'intention de consacrer à ce texte difficile.

— M. J. Bayet compare cet ensemble à celui que dédia Pline le Jeune, et qui comprend un *sacellum* et un portique indépendant de celui-ci. Il croit à une corruption grave du texte.

— M. Le Bras signale deux thèses allemandes récentes parues sur ce texte, mais qui l'étudient spécialement du point de vue juridique.

II.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1942.

(Autorisation du 30 novembre.)

Président : M. A. Grenier.

Membres présents. — MM. J. Bayet, A. Bourgery, J. Cousin, A. Dain, A. Ernout, Mlle A. Freté, MM. A. Froidevaux, M. Gautreau, Mlles A. Guillemin, M. Guittet, MM. Lebègue, H. Le Bonniec, V.-H. Leneveu, M. et Mme C. Margueron, MM. J. Marouzeau, G. Mauger, P. Meile, L. Mertz, L. Monier, P. Noailles, L. Nougaret, Mlle H. Pétré, M. R. Schilling, Mlles M.-L. Soustre, A. Tachauer, MM. J. Toutain, A. Vernet, Mlles J. Vielliard, H. et J. Wuilleumier, P. de Sainte-Marie.

Communications du Bureau.

M. Marouzeau rend compte des événements qui se sont produits depuis la séance précédente, donne des nouvelles des membres éloignés de Paris par les circonstances, et transmet quelques messages de l'étranger : il a reçu des communications de Belgique par Mme P. Faider, de Danemark par M. V. Bröndal, du Portugal par M. De Matos, lecteur à la Sorbonne, de Roumanie par M. I. N. Herescu, qui a fait deux courts séjours à Paris.

Il n'a pu malheureusement se rendre à une invitation du Groupe romand et des Universités de Genève et Lausanne, la frontière ayant été fermée à la suite des événements récents. M. J. Cousin, en revanche, a pu répondre à l'appel de nos amis suisses, et il apporte à la Société leur message chaleureux.

M. A. Ernout rend compte des travaux et projets de l'Union académique internationale, dans la mesure où ils intéressent les études latines.

M. Marouzeau expose l'état des publications de la Société : le volume de 1942 est à l'impression ; le projet d'un volume-mémorial, destiné à commémorer le vingtième anniversaire de la Société et de la *Revue*, est

en voie de réalisation ; les modalités de cette commémoration pourront être fixées lors de la séance de printemps.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Mlle Hélène WUILLEUMIER présente une note de M. P. WUILLEUMIER sur une inscription de sarcophage des environs de l'an 200 après J.-C., trouvée récemment près de Bourg, et qui porte le mot tronqué *socerio-*, reste d'un pluriel *soceriones*, désignant le beau-frère et la belle-sœur. Le mot *socerio*, absent de tous les textes littéraires, anciens et médiévaux, n'est attesté, semble-t-il, que par quatre inscriptions, où il a donné lieu à des interprétations erronées. L'inscription de Bourg permet de lui restituer son vrai sens et enrichit ainsi notre connaissance de la langue latine.

II. — M. A. DAIN étudie certains aspects du *vocabulaire militaire latin-grec de basse époque*. — Après avoir relevé les caractéristiques générales de tout vocabulaire militaire, il signale les particularités de tout genre qu'entraîne, à partir du bas empire, le maintien d'un vocabulaire latin dans l'armée d'Orient qui parlait grec. Un mot comme χρίβαντες dénote une évolution propre au grec (chute du σ initial de σχρίβαντες), une évolution morphologique (passage de σχρίβωνες à σχρίβαντες), une évolution sémantique (passage progressif du sens d'enrôleur [*scribere*], au sens de releveur, puis d'ambulancier). M. Dain montre les différents procédés de transcription des mots latins en grec, puis l'évolution même des mots ainsi transcrits. Comparé au vocabulaire d'autres milieux, celui de la langue du droit, par exemple, le vocabulaire latin-grec de l'armée dénote un caractère populaire assez accentué. M. Dain relève, enfin, les erreurs et les transferts de sens occasionnés par le passage du latin au grec : ἄπλικτον (de *applic(i)tum*) désigne d'abord le camp, puis les bureaux ; ἀντεκέσσωρ (le devancier) est confondu avec ἀντικένσωρ (le maître de droit) et réciproquement ; σκουλτάτωρ (le guetteur) est confondu avec σκουλκάτωρ (le tirailleur) ; σοῦδα, de *sudes* (palissade), passe au sens de camp ; τοῦλδον, enfin, que M. Dain rattache non au germanique, mais au bas-latin *tultum* (participe fait sur *tuli*), désigne ce qu'on emporte, le bagage, puis le train des équipages.

III. — M. R. SCHILLING, rendant compte de ses expériences pédagogiques dans une classe de lycée, examine d'où peut provenir chez les élèves la désaffection du latin ; la faute n'en est, selon lui, ni au latin lui-même ni tout à fait aux élèves, mais à la méthode. Si l'on donne au latin un aspect vivant, par une prononciation correcte et une récitation compréhensive, si l'on élargit l'horizon des programmes, si l'on s'attache tout à la fois à donner aux élèves une connaissance étendue des œuvres

par des lectures rapides et une connaissance approfondie de la langue par des explications complaisantes, on rendra au latin l'intérêt que certains errements lui ont fait perdre et la valeur pédagogique qu'il doit avoir.

— M. A. GRENIER, président, remercie les auteurs de communications de l'intérêt si varié qu'ils ont prêté à cette séance ; il regrette que l'ordre du jour, très chargé en raison de l'Assemblée générale qui va suivre immédiatement, et l'impossibilité de prolonger la séance au delà de l'éclairage de jour obligent à différer les échanges de vues qui seraient souhaitables. L'Administrateur, répondant aux vœux exprimés par les membres présents, envisage d'organiser une nouvelle séance dans les premiers mois de l'année.

III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Président : M. A. GRENIER.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Rapport de l'Administrateur.

Les difficultés que nous avions éprouvées au cours du précédent exercice se sont encore aggravées : nos charges s'accroissent par suite de la hausse des prix, et nos recettes diminuent en raison de la difficulté des relations et des échanges. Notre budget n'a pu être équilibré que grâce au cumul de deux tranches de subvention ; nous devons d'urgence envisager les moyens d'accroître nos ressources. En particulier, le chiffre des cotisations perçues ne représente guère qu'un quart du chiffre de nos dépenses, et le montant d'une cotisation est inférieur au prix de revient d'un volume de la *Revue ;* notre budget resterait déficitaire même si les circonstances permettaient de faire rentrer les cotisations arriérées. Il nous faut donc dès maintenant prendre des mesures. La plus urgente doit être de relever le taux des cotisations ; en le portant à soixante-quinze francs, nous serons encore très au-dessous de ce que représentait le taux de vingt francs lors de la fondation de la Société. Les membres étrangers, qui avaient l'habitude d'évaluer leur cotisation en monnaie de leur pays, seront invités à ne pas réduire leur versement en fonction de la dépréciation de notre monnaie, et ils en atténueront ainsi les effets.

Jusqu'ici nous avons pu assurer la parution régulière de la *Revue ;* rien ne doit être négligé pour qu'elle continue à apporter au monde savant le témoignage et le bénéfice de notre labeur.